



LA TOILE

Bulletin d'Information Réseau 'Réussir la Décentralisation' au Mali

N° 09 Spécial



Juillet 2006

Editorial

« L'eau, c'est la vie ».

L'un des enjeux majeurs du 21^e siècle sera certainement l'accès équitable de tous aux ressources en eau. Cette prédiction de nombreux experts a déjà commencé à se réaliser sous nos yeux. Par manque d'eau, de plus en plus de sites d'habitat sont abandonnés, mais en même temps, on ne peut plus compter les situations où l'excès d'eau cause des tragédies. C'est pourquoi, il est important de se pencher de temps en temps sur cette ressource naturelle vitale et de faire le point sur les différentes facettes de sa maîtrise dans nos sociétés en développement. En effet, l'importance stratégique de l'eau ressort aussi bien des Objectifs du Millénaire (Objectif n°7 : « Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable », que du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dans son 2^e axe : « Les objectifs de la stratégie sont de mieux satisfaire les besoins réels en eau potable et assainissement tant en quantité qu'en qualité en impliquant les communautés et les usagers de l'eau, en encourageant le secteur privé national à s'investir davantage dans ce domaine et en créant un cadre juridique et fiscal susceptible d'améliorer la gestion du secteur, en rendant effectif le processus de transfert des compétences de l'Etat aux communes et en renforçant les structures concernées » (CSLP/Mali mai 2002). Pour atteindre ces différents objectifs, les organisations de la société civile et les collectivités territoriales ont des rôles clefs et complémentaires à jouer dans le cadre de la promotion de la gouvernance démocratique et de la participation citoyenne. Ce numéro spécial de votre *TOILE* propose quelques pistes de réflexion et d'action, afin de stimuler les initiatives de partenariat aux niveaux local, régional et national et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural et urbain.

La Rédaction.

SOMMAIRE

☛ Vie du réseau	1
☛ Points de vue	2
☛ La décentralisation en bref	7
☛ Bonnes Pratiques	7
☛ Agenda	13

☛ Vie du Réseau

Réseau GDRN5

Plusieurs études de cas ont été réalisées par le groupe régional Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles (GDRN5) en 5^e Région (Mopti) sur la gestion des ressources en eau.

C'est par exemple, le cas de « **la Problématique de la gestion des ressources en eau dans le Delta Intérieur du Niger** » (DIN) : financée par la NEF dans le cadre de son programme TAKO, ladite étude avait comme objectifs :

1. L'analyse des textes légaux et des pratiques locales de gestion des ressources en eau par rapport aux pratiques et conventions locales de gestion des ressources en eau, en termes de forces et de faiblesses ;
2. L'appréciation de la pertinence des textes par rapport aux pratiques et conventions locales de gestion des ressources en eau ;
3. Des propositions d'orientation pour une bonne conservation et gestion des ressources en eau.

Toujours par rapport au thème de l'eau, des ateliers de formation et de réflexion ont été organisés par GDRN5 sur :

« **Genre et gestion des ressources en eau** ». Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des membres du réseau. Elle vise 3 objectifs principaux, à savoir :

1. Informer les participants sur le contenu des politiques et stratégies nationales de GRN et de promotion des femmes,
2. Doter les participants de connaissances et outils d'analyse des conditions et positions des femmes par rapport à la GRN ;
3. susciter les échanges et réflexions sur les expériences pertinentes de renforcement des capacités des acteurs dans la gestion des ressources naturelles.

« **Analyse des textes légaux de la gestion des ressources en eau** ». Tenu en avril 2006, cet atelier, comme le précédent, s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des membres du Réseau GDRN5 et des partenaires. Ses objectifs se résument comme suit :

1. Renforcer les connaissances des collectivités locales, des services techniques et des organisations de la société civile sur les textes de gestion des ressources en eau ; informer les acteurs locaux sur les politiques et les projets /programmes de gestion des ressources en eau ;
2. Identifier et analyser les lacunes relatives aux dispositions législatives et réglementaires en matière de gestion des ressources en eau ;
3. Elaborer une stratégie de plaidoyer /lobbying pour améliorer les insuffisances des textes et dispositifs institutionnels de gestion des ressources en eau.

Aly Bacha Konaté, GDRN5 Mopti

Points de vue

Politique Nationale d'assainissement : un passage obligé

La lutte contre la pollution des eaux doit s'insérer dans le cadre d'une politique nationale

L'eau est une ressource précieuse. La survie de l'homme en dépend. C'est pourquoi elle fait l'objet de beaucoup de convoitise et de nombreux conflits dans le monde.

Notre pays peut se targuer d'être bien pourvu avec les fleuves Niger et Sénégal. Les cours d'eau sont essentiels dans le développement économique et social des populations riveraines en particulier et du pays en général. Cependant, ce bien collectif subit une forte pollution jusqu'à devenir une menace pour la santé publique. Ce constat a motivé diverses initiatives de protection et de gestion durable de l'eau, dont le Partenariat national de l'eau du Mali (PNE-Mali).

La promotion de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) prend de l'ampleur. Le PNE-Mali a ainsi organisé, les 10 et 11 juillet au Mémorial Modibo Keita, un atelier d'information et de sensibilisation des représentants des antennes PNE-Mali et des acteurs de l'eau, sur la pollution des eaux et ses conséquences. Cet exercice de deux jours a dévoilé aux participants les méfaits de la pollution de l'eau sur la santé humaine et l'environnement. Les exposés visaient à informer, sensibiliser et former le public sur les méfaits de la pollution des eaux. Les travaux ont consolidé les bases de la GIRE.

Ainsi, des experts du domaine de l'assainissement, de la pollution des eaux et de la gestion des ressources en eau ont fourni des explications sur les ressources en eau de notre pays, les écosystèmes, les sources de pollution, les maladies d'origine hydrique et sur l'assainissement. Ils ont établi que le rejet direct des eaux usées provenant des aires d'abattage, des activités domestiques, artisanales, industrielles et agricoles dans les cours d'eau devient un sujet de préoccupation de plus en plus grande. Tous les déchets qui convergent vers les cours d'eau doivent transiter par une station d'épuration avant d'être déversés ou drainés.

Les participants ont recommandé de généraliser la création de comités de salubrité dans toutes les communes. Ils ont préconisé d'adapter les textes et les règlements au contexte socioculturel, de faciliter le transfert effectif des compétences et de prendre en compte la lutte contre la pollution des eaux dans les projets de développement sectoriel des régions, cercles et communes.

C. A. DIA

Source : Essor N° 15746 du 18 -07 2006.

Pénurie récurrente d'eau dans les quartiers périphériques de Bamako

Dans les banlieues de Bamako, les populations sont de plus en plus sujettes à des coupures d'eau.

En effet, à Lassa, petite localité nichée au flanc des coteaux dans la périphérie ouest de Bamako en

Commune IV, les populations n'arrivent plus à s'approvisionner en eau potable depuis plus trois jours. Pas une goutte d'eau ne sortait des 9 bornes fontaines du village. Devant les fontaines publiques de Lassa, de longues files de femmes et d'adolescents, venus dès les premières lueurs de l'aube pour s'approvisionner en eau pour s'approvisionner à l'une des 9 bornes fontaines du village, étaient visibles.

Ces points d'eau ont été réalisés grâce à la coopération luxembourgeoise pour un coût total de 329 millions de Fcfa et sont une extension du réseau d'adduction d'eau d'EDM-SA. Creusées sur des terrains rocaillieux ou granitiques, ces puits mesurent en moyenne 30 mètres de profondeur et dans deux mois, en pleine saison sèche, presque tous tariront.

Au Banconi, quartier populaire de la Commune I du District de Bamako, la pénurie devient insupportable dans la partie nord du quartier ainsi qu'à Djanguénébougou, Razel, Djinésokala et Sourakabougou.

Les habitants de ces zones parcourent de longues distances pour s'approvisionner aux 121 fontaines publiques réalisées dans la commune par la coopération japonaise et le Fonds national de solidarité.

Le château d'eau qui dessert ce quartier excentré de la capitale ne parvient pas à ravitailler toute la localité.

En cas de coupure d'électricité, le château est paralysé et de nombreux habitants sont obligés de se rabattre sur les quartiers voisins comme Faladié et Banankabougou pour se procurer le précieux liquide. Une barrique coûte 75 Fcfa alors que le bidon de 20 litres est cédé à 30 Fcfa.

Les bornes fontaines existantes sont gérées par des particuliers qui se sont regroupés en association. Ils ont signé un contrat avec EDM-SA et bénéficient, ainsi, de la plus basse tranche de facturation de la société qui est de 113 Fcfa le mètre cube. Les coupures d'eau qui surviennent sont essentiellement imputables à des interruptions volontaires pour cause de factures impayées ou à une baisse de pression dans les conduits primaires.

Face à cette situation, des ONG comme *Water Aid*, JIGI, AMSBF ont décidé de venir en aide aux habitants du quartier par la réalisation de forages et d'un château d'eau.

Selon Badian Cissoko, Directeur régional de l'Hydraulique, deux solutions sont envisagées par ses services pour soulager les populations de ces

quartiers périphériques. La première consiste à renforcer la capacité de filtrage de la station de pompage de Djicoroni avec la réalisation de quatre nouveaux filtres. Le Royaume des Pays-Bas a accordé à cet effet un financement de quatre milliards de Fcfa.

La seconde prévoit d'équiper cinq forages productifs et de les raccorder au réseau de distribution d'eau d'EDM-SA. Il y a également l'installation de stations d'épuration le long du fleuve et la Direction régionale de l'hydraulique et de l'eau (DRHE) prévoit des campagnes de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage de l'eau dans le District. Selon des statistiques de la société EDM-SA, à Bamako, plus de 8 000 mètres cubes sont quotidiennement gaspillés. Cette quantité perdue correspond à la consommation journalière de la ville de Ségou.

EDM-SA ne dispose que d'une seule source de production et de distribution d'une capacité de 130 000 mètres cubes par jour, alors que les besoins du District sont estimés à 150 000 mètres cubes par jour. C'est pourquoi, depuis deux ans, une intense campagne de sensibilisation contre l'usage abusif de l'eau est menée par EDM-SA.

Aussi, l'amélioration de la fourniture d'eau dans les quartiers périphériques viendra de la construction de la station de pompage de Kabala, qui doublera la capacité de celle de Djicoroni.

Source: Nana S. Haïdara, ESSOR du 28 février 2006

10 000 NOUVEAUX POINTS D'EAU

La carte de l'eau dans notre pays révèle un taux de couverture de plus de 60% des besoins en milieu rural à raison d'un point d'eau moderne pour 400 habitants. Les besoins en eau de plus de 6000 villages sont couverts. Mais plus de 2000 autres attendent une installation hydraulique moderne. Le Plan national d'accès à l'eau pour la période 2004/2015 pourrait aider le pays à atteindre l'objectif visé qui est de réaliser 10 000 nouveaux points d'eau dans les zones non encore desservies ou faiblement approvisionnées.

Heureusement, notre pays n'est pas mal loti en matière d'eau. Les fleuves, mares, et lacs sont éparpillés sur l'ensemble du territoire. La ressource existe donc en quantité mais elle est peu ou mal exploitée. Et d'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Selon les données de la FAO, l'Afrique n'utilise que 3% de ses ressources hydrauliques au moment où l'Asie et l'Amérique latine, deux parties du monde auxquelles on nous

compare très souvent, utilisent respectivement 20% et 10% de leurs réserves d'eau.

Source : M. Coulibaly, Essor du 20 février 2006



La nouvelle station de Kabala aura une capacité de 144 000 m³ par jour en 2010. Malgré les mesures d'urgence prises, la capitale va sérieusement manquer d'eau dans les années à venir. La construction d'une seconde station est indispensable. De préférence avec un projet musclé.

Avec l'hivernage qui s'installe lentement mais sûrement, la pression sera moins forte sur l'eau potable dans le District de Bamako. Les quartiers périphériques qui sont les plus touchés par la crise d'eau seront ainsi soulagés. Tous les espoirs de règlement durable de la question, reposent sur la future station de pompage de Kabala.

La Direction nationale de l'hydraulique confirme que la production actuelle d'eau potable se situe bien en deçà des besoins et que le déficit va croissant. Il est intéressant, à ce propos, d'examiner le dispositif qui alimente actuellement la capitale. Les responsables de l'hydraulique indiquent qu'Énergie du Mali assure l'approvisionnement de Bamako et de ses environs à 70 % à partir de la station de traitement de Djicoroni qui a une capacité de 120 000 m³ d'eau par jour dont 6000 sont destinés à la ville de Kati.

52 000 abonnés. La société dispose également de réservoirs de stockage d'un volume cumulé de 33 580 m³, d'un réseau de distribution d'une longueur de près de 1200 km et de 1 500 bornes fontaines publiques. Au total, elle compte 52 000 abonnés actifs.

Le Directeur national de l'hydraulique, Malick Alhousseïny Touré, relève que les installations en question sont aujourd'hui saturées et ne permettent pas de satisfaire les besoins des habitants pendant les périodes de chaleur. Le déficit touche de nombreux quartiers du District : Banconi, Sotuba, Dioumanzana, Sikoroni, Bougouba, Point-G, Samé, Taliko, Lafiabougou, Bougoudani, Sébénikoro,

Kalabambougou, Sabalibougou, Bacodjicoroni, Kalabancoura, Niamakoro, Magnambougou, Yirimadio et Missabougou et ceux du cercle de Kati comme Kalabancoro, Sirakoro, Sangaréougou, Titibougou et Dialakorodji.

La capacité nominale de la station de Djicoroni, dispositif essentiel dans la production d'eau, est dépassée depuis 2003, souligne Malick Alhousseïny. 2006, avertit-il, devrait voir le déficit de production d'eau s'installer de façon permanente. Pourtant, la réalisation de 3500 nouveaux branchements est prévue pour satisfaire l'augmentation de la consommation.

Pour faire face à la situation, des mesures d'urgence s'imposent, explique Malick Alhousseïny. C'est ainsi que pour la période 2006-2008, l'appui financier du Royaume des Pays-Bas permettra de renforcer quotidiennement la production de près de 20 000 m³ par l'installation de deux batteries de stations compactes le long du fleuve à Baco Djicoroni et Magnambougou. Ces installations auront un débit de 12 000 m³ par jour. Les actions d'urgence prévoient aussi l'équipement et le raccordement de cinq forages situés dans la zone aéroportuaire de Sénou qui auront une capacité de 4.000 m³ par jour. Il est envisagé en sus la construction d'une batterie de quatre filtres à la station de traitement de Djicoroni qui aura le double avantage d'augmenter la capacité de production (d'environ 4.000 m³/j) et de sécuriser les conditions d'exploitation de la station. Cependant en raison des délais que requièrent la mobilisation des fonds et l'exécution des travaux, ces ouvrages ne seront pas opérationnels avant la période de pointe en 2007, précise le directeur national de l'hydraulique.

Economies de temps et efficacité. Et même dans l'hypothèse où ces installations sont prêtes à temps, la capacité de production totale disponible ne sera pas suffisante pour faire face à la demande journalière de pointe. D'où l'impérieuse nécessité de construire une nouvelle station de pompage. Celle-ci sera située à Kabala sur la rive droite du fleuve. Le plan directeur d'alimentation en eau potable de Bamako prévoit la construction de la nouvelle station en deux phases en fonction de l'évolution de la demande. Mais elle ne sera opérationnelle qu'en 2010. Le directeur national de l'hydraulique préconise de combiner les première et deuxième tranches de la nouvelle station en une seule pour faire face à la demande de pointe à partir de 2010. En effet, explique-t-il, la capacité additionnelle de la première phase sera dépassée en moins de deux ans de fonctionnement. Des raisons d'économies de temps et d'efficacité imposent donc de rechercher le financement nécessaire pour la

réalisation de la nouvelle station en une tranche unique.

Si ce schéma s'avère impossible à mettre en oeuvre, la réalisation se fera en deux phases. Dans la première, la station aura une capacité de 144 000 m³ par jour en 2010. Dans la phase 2, cette capacité sera augmentée de 96 000m³ par jour en 2019. La première phase verra la mise en service de la station et celle des ouvrages de stockage et de transfert, c'est à dire une conduite d'eau de 10 km entre la station et les réservoirs de Baco-Djicoroni, la construction de deux réservoirs de 10.000 m³ chacun à Baco-Djicoroni. Une conduite d'eau de 4,5 km sera réalisée entre Baco-Djicoroni et le réservoir de Badalabougou, ainsi qu'une autre de 8,2 km entre Baco-Djicoroni et le réservoir de Faladié.

63,6 milliards. Quel est l'état d'avancement du projet ? Le bureau d'ingénieurs conseils SAFEGE a réalisé sur financement de l'Agence française de développement (AFD), l'étude de la demande, le plan directeur d'alimentation en eau de Bamako à l'horizon 2010, l'avant-projet détaillé de la station et l'avant-projet sommaire de la conduite entre la station de la Rive droite et les réservoirs de Baco-Djicoroni. Sur financement de la même AFD, le groupement d'ingénieurs conseils BCEOM-CIRA est en voie de finaliser l'étude d'impact environnemental de la station et de ses ouvrages annexes.

Il s'avère urgent de trouver et de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des infrastructures déjà étudiées (l'ouvrage de prise d'eau, la conduite d'eau brute, la station d'exhaure et la station de traitement). Les appels d'offres des lots doivent être lancés au plus tard le 1er janvier 2007. Il faudra aussi trouver le financement pour les études d'avant-projet détaillé pour les réservoirs de Baco-Djicoroni, les conduites de transfert entre d'une part Baco-Djicoroni et Badalabougou et d'autre part entre Baco-Djicoroni et Faladié. Le coût total des réalisations est estimé à 63,6 milliards de Fcfa.

Source : F. MAIGA, Essor du 22 -06- 06

Niamakoro: La pénurie oblige la population à la corvée d'eau

Les quartiers périphériques de Bamako se caractérisent par une surpopulation qui aggrave l'absence d'infrastructures. Ils connaissent particulièrement d'énormes problèmes d'approvisionnement en eau potable. A Niamakoro

en Commune VI, où villas cossues côtoient modestes demeures, l'eau reste une denrée rare.

Le quartier de Niamakoro abrite une population estimée à 65 215 habitants. Situé en plein cœur de la Commune VI, le quartier n'en connaît pas moins des difficultés d'approvisionnement en eau potable. A Niamakoro, se pose le problème d'eau dès l'arrêt des pluies.

Pour couvrir leurs besoins, des femmes se lèvent très tôt le matin et font des kilomètres à pied à la quête d'une eau de qualité souvent médiocre. Pourtant, le Mali a réalisé un grand progrès dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable depuis l'indépendance.

Mais, apparemment beaucoup reste à faire. En milieu urbain, seize centres ont accès à l'eau potable, via l'EDM (Energie du Mali), ce qui représente un taux de desserte de 61 %.

Pour satisfaire les besoins des populations, le gouvernement, à travers la direction nationale de l'hydraulique, le Fonds de solidarité nationale (ex-ADS) et les autres partenaires au développement, va intensifier les efforts.

L'approvisionnement en eau potable va être inscrit parmi les objectifs prioritaires de notre pays. Le projet d'alimentation en eau potable des quartiers périphériques du district de Bamako a vu la réalisation de 74 forages positifs en 1979. Niamakoro a bénéficié de 9 forages et trois fontaines des fonds de solidarité nationale (FSN) en 2001.

Ainsi des mesures d'accompagnement ont été mises en œuvre à savoir l'information et la sensibilisation des chefs de quartier et notabilités... Un procès-verbal de constitution ou de relance d'un comité de gestion des points d'eau a été installé.

« Nous ne cessons jamais d'apprécier à juste titre la bonne initiative prise par le FSN en faveur des populations des quartiers périphériques de Bamako en particulier le quartier de Niamakoro. Des espoirs sont permis. Car, nous pensons qu'à partir de la réussite de ce projet les populations de Niamakoro et celles d'autres quartiers périphériques auront davantage confiance aux initiatives du FSN et d'autres organismes d'aides. Mieux cette réussite entraînera une conscientisation de la collectivité dans la voie de sa participation à d'autres opérations qu'il s'agisse d'amélioration de la nutrition ou de latrines, de routes ou d'écoles », annonce le chef de quartier.

En attendant, c'est la corvée d'eau à Niamakoro où il faut souvent mettre en exergue ses muscles pour remplir son bidon.

Boubacar Diakité

Source: Les Echos du 27 décembre 2005

Difficulté d'approvisionnement en eau potable en commune II: Des Bamakois boivent, se lavent et cuisinent avec les eaux usées de la morgue

Qui pouvait imaginer que c'est l'eau de la morgue de l'hôpital du Point G qui s'infiltre à travers les roches et qui est utilisée par les femmes du marché de Médine pour éviscérer les poissons avant de les fumer et les vendre ? Et pourtant, c'est ce qui se passe depuis belle lurette. Dans les quartiers de N'gomi, l'Hippodrome-Extension..., au-delà de son utilisation pour les besoins domestiques, elle sert aussi d'eau de boisson.

Jusqu'à une date récente, personne ou presque ne doutait de la qualité de l'eau qui s'infiltre à travers les roches au niveau du marché de Médine, de N'gomi et de l'Hippodrome-Extension. La seule incertitude concernait la source.

Mauvaise surprise : depuis plus de trois mois les enquêtes menées par la mairie de la Commune II, des représentants des ministères de la Santé, de l'Environnement et de l'Assainissement, de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, de l'Agriculture et ceux des mairies des Communes I et III laissent augurer un résultat catastrophique.

Car, il a été établi que l'eau qui s'infiltre entre les parois de roches descendant directement sur le marché de Médine, en traversant N'gomi, Sikoroni et l'Hippodrome-Extension avant de se jeter dans le fleuve est celle de la morgue de l'hôpital du Point G et des laboratoires de cet hôpital.

En réalité, il s'agit des eaux qui ont servi à laver les cadavres, les habits... qui, en l'absence d'une fosse commune, sont déversées dans la nature. Le hic aujourd'hui, c'est que cette eau, longtemps considérée de source est encore utilisée par des vendeuses du marché de Médine pour éviscérer les poissons, laver les fruits et légumes (salade, carottes, choux, etc.) ignorant peut-être toujours que c'est de l'eau impure.

A Sikoroni, N'gomi et l'Hippodrome-Extension, la plupart des résidents se servent de cette eau en provenance de la morgue du Point G. Les témoignages recueillis sur place laissent apparaître qu'au-delà de son utilisation pour les besoins

domestiques, des enfants se baignent dans cette eau qui a su se frayer un chemin en traversant les quartiers cités.

Pis, une bonne partie de N'gomi, de Sikoroni et de l'Hippodrome-Extension s'abreuve à cette source.

Témérité

« J'ai eu à boire cette eau. A tout moment c'est comme de l'eau glacée. Je fais ma lessive et mes ustensiles je les lave avec cette eau. Certaines femmes préparent avec. J'ai beaucoup de doute sur sa qualité, mais puisque acheter l'eau de robinet en raison de 50 F CFA le bidon me revient trop cher je suis obligée de me contenter de ça. Des populations la boivent et font tout avec. Pauvres ou riches, chacun se dirige vers cette eau de la colline », témoigne Mme Sidibé Adama Diallo, habitante de l'Hippodrome-Extension.

Même son de cloche du côté de Mme Dembélé Diatty Diallo : *« nous avons des problèmes d'eau. On se lave avec. Et certains étanchent leur soif avec. Sans savoir la provenance exacte, je suis fondée à croire que ce n'est pas de l'eau potable. Mais que faire ? »* S'interroge-t-elle.

Dans cette partie de la capitale, la question d'approvisionnement en eau potable se pose avec d'autant plus d'acuité que les femmes commencent la corvée d'eau dès l'aube. Impropre, la grande mobilisation autour des eaux usées de la morgue de l'hôpital du Point G et de ses laboratoires s'expliquerait en grande partie par le fait que les habitants des localités concernées n'ont pas le choix.

« J'ai appris tout récemment que l'eau qui s'infiltre à travers les roches de notre quartier n'est pas bonne ; qu'elle provient de la morgue du Point G. Mais puisque nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés de nous contenter de ça », reconnaît Korotoumou Traoré, ménagère à l'Hippodrome-Extension.

Le représentant du chef de village de N'gomi, Bakary Niaré de renchérir que ladite eau est impure à tous égards. *« Nous avons constaté que nos enfants qui se baignent dans cette eau sont atteints de maladies dont nous ignorons la nature. Nous ne disposons que de quatre pompes et de peur qu'elles ne tombent en panne, nous avons instruit à tout le quartier de réserver les pompes pour les besoins de l'eau de boisson. Pour le reste, nous nous débrouillons avec l'eau qui descend à partir des roches sachant bien qu'elle n'est pas hygiénique ».*

De N'gomi à l'Hippodrome-Extension en passant par Sikoroni, ce sont des centaines de seaux d'eau et de baignoires qui sont alignés par des femmes au flanc de la colline pour recueillir de l'eau.

D'énormes risques sanitaires

Selon Mme Maïga Hamsatou Touré, chargée de la normalisation et de la réglementation à l'Agence nationale de la sécurité sanitaire des aliments (Anssa), l'utilisation de l'eau sale comporte d'énormes risques sanitaires. « *Avec des agents pathogènes, les eaux souillées sont sources de maladies diarrhéiques, de vomissements, de fièvre typhoïde...* ».

Elle affirme que laver des ustensiles avec de l'eau sale est source d'intoxication alimentaire collective. « *N'importe quelle eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, la lessive, le maraîchage. Il faut de l'eau potable* ».

La chargée de la normalisation et de la réglementation, trouve que la javellisation des produits ne met pas à 100 % à l'abri d'autant que certains microbes peuvent y échapper.

Comme dispositions sanitaires, elle privilégie l'approvisionnement en eau potable des populations, la sensibilisation, l'information et l'éducation des uns et des autres sur les méfaits qu'ils peuvent encourir en utilisant de telle eau.

Selon certaines de nos informations, le dossier serait sur la table du ministre de la Santé qui aurait promis de saisir le Président de la République. Toujours est-il que pour la sécurité des consommateurs, il urge de trouver une solution à cette équation à plusieurs inconnus.

M. D

Source: Les Echos du 15 mai 2006.

Décentralisation en bref

Diéma : Plan de développement hydraulique

Les maires, les secrétaires généraux, les responsables d'associations et d'ONG ont pris part à un atelier sur le transfert de l'Etat aux collectivités territoriales, des compétences en matière d'hydraulique. Cette session de formation a été initiée par la direction régionale de l'hydraulique et de l'énergie de Kayes en partenariat avec le projet alimentation en eau potable des cercles de Nioro et Diéma et l'Agence française de développement. Aux termes des travaux, les participants ont recommandé

l'élaboration d'un plan de développement de l'hydraulique.

Source : Essor du 10 juillet 2006, P :7

Bonnes Pratiques

Hydraulique : état d'avancement du transfert de compétences.

Dispositifs d'appui techniques spécifiques

Au niveau des services techniques de l'hydraulique il y a les Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Energie (9 DRHE) et leurs Services Sub-régionaux (dont certains sont déjà fonctionnels – Bougouni, San, Ansongo, Ménaka, Kita...). Ces services, qui se désengagent des fonctions opérationnelles, assistent le maître d'ouvrage (la Commune) dans la conception et la mise en œuvre des projets et contrôlent l'exploitation correcte des infrastructures.

Leur difficulté majeure réside actuellement dans l'insuffisance des ressources humaines (en nombre et en qualité), matérielles et financières. Cette situation est préjudiciable à la qualité de l'appui conseil destiné aux communes. A titre indicatif, le budget de l'Etat pour une DRHE est de 2,5 millions de F CFA en moyenne par an.

Des outils d'aide à la maîtrise d'ouvrage existent

Ces outils (outils pédagogiques et d'informations) sont élaborés dans le souci de rendre plus efficace l'action des communes dans la maîtrise d'ouvrage, dans l'approvisionnement en eau potable (AEP). On peut citer le guide méthodologique des projets d'approvisionnement en eau potable, les textes législatifs et réglementaires, ainsi que la base de données SIGMA (Système informatique de gestion des ressources en eau du Mali).

Le guide méthodologique des projets d'approvisionnement en eau potable aide les collectivités territoriales (CT) à concevoir et à mettre en œuvre un projet d'approvisionnement en eau potable, à en déléguer et contrôler la gestion.

En ce qui concerne le SIGMA, il a été mis en place pour permettre aux communes de connaître toutes les informations techniques disponibles sur les points d'eau situés sur leurs territoires et de mieux connaître les ressources en eaux souterraines et eaux de surface disponibles. Toutes ces informations sont disponibles auprès des DRHE. Plus de 24 500 points d'eau y sont recensés.

La Base SIGMA a eu le mérite d'établir la *carte nationale de l'eau* et d'aider à l'élaboration d'un *plan national d'accès à l'eau* pour la réalisation à l'horizon 2015 des *objectifs de développement du millénaire pour l'eau*. Elle a permis à la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) d'élaborer pour chaque commune une plaquette communale de l'eau présentant un état des lieux de la situation des points d'eau existants. Ces plaquettes sont disponibles pour toutes les collectivités territoriales (communes, cercles et régions).

D'autres documents intéressants pour les CT peuvent être obtenus auprès des DRHE tels que : *le Cahier des charges pour le transfert de compétences en matière d'hydraulique rurale et urbaine, le Cahier des charges pour la délégation de gestion des adductions d'eau potable dans les centres semi urbains et ruraux, une Convention-type de délégation de gestion du service public d'alimentation en eau potable - Adduction d'eau potable etc.*

Quant au financement des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, les CT disposent de plusieurs ressources complémentaires dont celles de **l'Agence Nationale d'Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT), des programmes sectoriels nationaux, les taxes locales et les contributions des usagers.**

Les modalités de participation aux programmes/projets sectoriels varient selon des critères d'éligibilité spécifiques à chaque programme. Une harmonisation de ces critères est en cours à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. Deux points d'attention sont à retenir des futurs programmes nationaux : d'une part, leur planification s'appuiera désormais sur les demandes communales et leurs plans de développement et d'autre part, les réalisations concrètes impliqueront à la fois usagers et élu(e)s. La coordination des actions se fera au niveau des Régions et leur suivi technique directement assuré par les DRHE.

Il est à prévoir que certaines communes en raison de l'étendue de leur superficie, de la taille de leurs populations et de l'insuffisance de leurs ressources connaîtront des difficultés pour la mise en œuvre de leur plan de développement. La participation financière initiale et la prise en charge des coûts récurrents (renouvellement des infrastructures dont la durée de vie est supérieure à 20 ans) risqueront d'être trop élevées pour ces communes. L'intercommunalité s'avérera donc comme un moyen de réaliser des économies d'échelles pour le financement de certains investissements.

Il est sûr que les installations transférées et bien gérées généreront des ressources qui permettront de couvrir les frais de fonctionnement, de maintenance et les futurs renouvellements des investissements de moins de vingt ans. De plus, il faut rappeler qu'une taxe communale sur l'eau peut être décidée par le conseil communal.

Concernant le cas des ressources financières des projets sectoriels la DNH élabore actuellement ses programmes à partir d'un cumul de plusieurs demandes communales et sur la base des plans de développement communaux. Car il est impensable de conduire une étude géophysique ou de déplacer un atelier de forage juste pour un ou deux forages au niveau d'une seule commune.

Ce qu'il faut retenir du processus de transfert de compétences

Il existe des mesures qui visent à transférer des compétences aux collectivités territoriales et de les aider à préparer la délégation de gestion de leurs infrastructures d'approvisionnement en eau. Le processus comprend trois (3) niveaux d'intervention assurés par la DNH en partenariat avec la Direction Nationale des Collectivités Territoriales, l'Association des Municipalités du Mali et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales. Il s'agit de :

- un Atelier National d'information sur le transfert des compétences qui s'est tenu les 8 et 9 décembre 2003 ;

- des rencontres régionales visant à informer les acteurs et à organiser le transfert de compétences pour des groupes de communes. A ce jour, toutes les rencontres régionales ont été tenues et ont abouti à la signature par les Gouverneurs de Région des décisions de transfert des compétences en matière d'hydraulique rurale et urbaine aux communes concernées.

Ainsi à la date du 10 Juillet 2006, on comptait 301 communes ayant bénéficié du transfert des compétences. Plus de 250 contrats de délégation de gestion ont été signés entre les communes et les exploitants, en large majorité des Associations formelles d'usagers;

- des séminaires locaux sont en cours de préparation (dans les Cercles et éventuellement les 6 communes de Bamako) pour informer davantage les acteurs sur le transfert des compétences en AEP.

Parallèlement au transfert des compétences de l'Etat aux Communes, la DNH travaille actuellement en partenariat avec le Programme Solidarité Eau et les Associations de Migrants dans le but d'encourager une démarche similaire de

transfert des ouvrages réalisés par les organisations non gouvernementales, en particulier celles des Migrants, aux collectivités territoriales. L'objectif est de renforcer le rapprochement entre ces acteurs afin que les communes puissent jouer pleinement leur rôle de maîtres d'ouvrage du service public de l'eau potable sur l'ensemble de leur territoire, tout en encourageant l'engagement des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre de leurs plans de développement.

Ce qu'il importe aussi de retenir

Il n'existe pas de ressources financières à transférer aux Collectivités Territoriales dans le secteur de l'Hydraulique Rurale et Urbaine. Les ouvrages d'adduction d'eau potable et les points d'eau transférés aux populations constituées en Association d'Usagers sont des outils générateurs de ressources financières provenant de la vente de l'eau.

Source : DNH Bamako, juillet 2006

Hydraulique sans frontière

Kourémalé/Mali et Kourémalé/Guinée (Conakry) offrent un exemple remarquable d'utilisation transfrontalière d'un ouvrage hydraulique.

Les villages de Kourémalé/Mali et Kourémalé/Guinée Conakry comptent chacun plus de mille (1000) habitants. Moins de cent (100) mètres séparent les habitats de ces deux villages qui ont en commun l'insuffisance des ressources en eau potable. Dans les années 1950, le premier (Kourémalé Mali) a failli être anéanti par une pénurie d'eau. Toutefois, de 1950 à 2006 de changements importants se sont opérés dans cette localité frontalière dont la réalisation d'une mini adduction d'eau par PLAN INTERNATIONAL à Kourémalé, Mali. Cette mini adduction d'eau est constituée de six (6) bornes fontaines, dont deux fonctionnent régulièrement.

La gestion de cet ouvrage a été confiée par le PLAN aux populations bénéficiaires. Un comité villageois, constitué de cinq (5) hommes et de cinq (5) femmes, a été mis en place. Ce comité assure la protection de l'ouvrage et la collecte des recettes générées par la vente de l'eau. Ces recettes sont virées dans un compte d'épargne conséquemment créé. Ce compte doit servir à l'entretien de l'ouvrage et de la rémunération du principal gérant. En mai 2006 le compte enregistrait 1 525 000 F CFA (après un an et neuf mois de fonctionnement).

Les habitants de Kourémalé (Mali) et de Kourémalé Guinée Conakry s'approvisionnent librement à cet

ouvrage hydraulique conformément aux conditions tarifaires suivantes : **5 F** pour les seaux, **10 F** pour les bidons de 20 litres et **15 F** pour les baignoires. Le franc guinéen est aussi utilisé dans les échanges.

Pour que l'ouvrage puisse satisfaire à un niveau acceptable les besoins en eau potables des deux communautés frontalières, le comité de gestion procède à leur sensibilisation. Cette sensibilisation consiste à amener les populations à se servir de l'eau des puits pour la lessive, le jardinage et l'abreuvement des animaux, et à utiliser l'eau de la mini adduction exclusivement pour les besoins en eau potable. Cette approche (selon les membres du comité de gestion) est nécessaire et est acceptée par un grand nombre d'utilisateurs.

Toutefois, l'insuffisance en eau potable figure encore parmi les problèmes majeurs évoqués par ces deux communautés frontalières. Elles doivent déployer beaucoup d'efforts pour disposer de l'eau potable à suffisance de part et d'autre de la frontière.

Kô Samaké
CEK-Kala Saba

Atelier sous régional sur l'eau potable et les maladies liées à l'eau : World Vision et WAWI font le bilan

Mardi, au Grand Hôtel de Bamako, la cérémonie d'ouverture d'un atelier sous régional organisé par World vision et ses partenaires de la « West Africa Water Initiative » (WAWI), portant essentiellement sur la question de l'eau potable et des maladies liées à l'eau, a eu lieu sous la présidence de Souleymane Diallo, chef de cabinet du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau.

Faire l'état d'exécution de Wawi durant la période de juin 2005 à mai 2006, une revue des difficultés rencontrées dans l'exécution des activités et promouvoir la collaboration entre tous les partenaires, représentent les principaux objectifs visés par cet atelier.

Initiative sous-régionale d'approvisionnement en eau potable afin de lutter contre le trachome, le ver de guinée et les autres maladies liées à l'eau, Wawi vise également à promouvoir une synergie entre agences d'exécution dans l'intégration des activités d'hydraulique, d'hygiène et assainissement, de bonne gestion des ressources d'eau et de l'environnement, des activités économiques. Sa coordination est assurée par World Vision. Financé par la Fondation Conrad N. Hilton et partenaires à hauteur de 40 millions de dollars US pour une

période de 5 ans, le projet, couvre le Ghana, le Mali et le Niger.

Pour Jean Baptiste Kamaté directeur national de World vision Mali, « *le partenariat pour l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la santé vise à accroître non seulement les services sociaux de base, mais aussi à réduire les fractures du développement telles que créées par l'aridité* ».

Selon Bismark Nergueye-Tetteh Coordinateur de Wawi, les 3 ans de fonctionnement de Wawi ont eu un impact positif sur la vie des communautés à travers la construction de forages et de puits à grands diamètres, la lutte contre les maladies de l'eau et de l'environnement et une gestion durable des ressources en eau.

Souhait a été émis par Mr Diallo du ministère des mines, de l'énergie et de l'eau, qu'à la fin des travaux, les participants fassent des recommandations permettant d'insuffler à l'initiative une nouvelle dynamique, afin d'améliorer les services rendus aux pauvres et accompagner les pays membres dans le combat de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Source : Afribone du 17 mai 2006.

Sideau 2006 : Bilan encourageant

La 2e édition du Salon international de l'eau (Sideau), qui portait sur la gestion intégrée des ressources en eau, a pris fin mercredi après-midi au Palais de la culture. Le Premier ministre s'est félicité de l'intérêt grandissant des uns et des autres sur la question de l'eau.

Espace de sensibilisation, de communication et d'information, le Sideau-2006 a rassemblé les représentants de tous les acteurs du secteur de l'eau au niveau national. Il a aussi bénéficié de l'expertise des invités de pays comme le Bénin, le Burkina, le Niger et l'Algérie et des organismes internationaux.

Pendant cinq jours, les participants ont échangé sur les résultats des études thématiques de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ils ont aussi approfondi leurs réflexions sur différentes problématiques liées à l'eau, notamment le cadre législatif et réglementaire des ressources en eau, les réformes institutionnelles du secteur de l'eau, les aspects économiques et financiers des ressources en eau et la stratégie de gestion des eaux internationales.

Pour le Premier ministre, la 2e édition du Sideau a été une réussite. « Je me réjouis de l'intérêt que la population et les intervenants du secteur de l'eau ont bien voulu accorder à l'eau », a dit Ousmane Issoufi Maïga.

A noter que les expositions offertes par les stands ont mis en relief les activités menées par divers acteurs en vue de satisfaire les besoins en eau potable, d'assurer la sécurité alimentaire des populations, de protéger l'environnement, de prévenir et de combattre les pollutions de toutes origines, de lutter contre les risques liés à l'eau.

Des diplômes de participation ont été remis à certains exposants. Le Sideau a enregistré la présence de plus de 100 exposants venus du Mali et d'ailleurs principalement de la sous-région

Rendez-vous est pris pour 2008.

Source : Idrissa Sako, Les Echos du 24-02-06.

Pour une gestion saine des eaux, Le Comité Malien des Barrages est né

Le Mali dispose de trois grands barrages de renommée internationale. Il s'agit des barrages de Markala, Sélingué et de Manantali. La gestion efficace de ces barrages, qui constituent aujourd'hui les moyens les plus sûrs pour le Mali de stocker une grande quantité d'eau, constitue de plus en plus un défi majeur pour le gouvernement. Aussi pour une bonne gestion de ces joyaux le Comité Malien des Barrages a-t-il vu le jour.

Chaque année le Mali enregistre environ 80 milliards de m³ d'eau de surface. Ces eaux qui se déversent dans les fleuves remplissent les barrages. Elles entrent dans la production de l'électricité et l'approvisionnement des terres agricoles. Les barrages jouent un grand rôle économique et social clef dans la vie des populations.

Cependant la gestion de ces barrages constitue présentement une préoccupation majeure du gouvernement. A cet effet, le Comité malien des barrages (CMB) a été créé hier lundi 26 juin pour favoriser les progrès dans l'établissement des projets, la construction, l'exploitation et l'entretien des barrages et ouvrages associés au Mali. Il est aussi chargé de rassembler les enseignements et la documentation qui les concernent, en étudiant les questions qui s'y rapportent et notamment les aspects techniques, économiques, sociaux et

écologiques, et en contribuant à la diffusion des connaissances.

L'assemblée générale constitutive de ce dispositif qui s'est déroulée sous la présidence de Ahmed Diane Séméga, ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau a noté la présence de Adama Nombé, vice-président de la Commission internationale des grands barrages d'Afrique, Asie et Australie.

Elle a été marquée par une série d'allocutions. Harma Harby, porte-parole du CMB, a expliqué les raisons de sa création. Selon lui, ces raisons sont multiples. Il s'agit, entre autres, de l'importance des ressources en eaux souterraine et de surface du Mali et leur inégale répartition dans le temps et dans l'espace, les potentialités agro-sylvo-pastorales des bassins des fleuves Niger et Sénégal au Mali, les graves conséquences de la sécheresse dans les pays du Sahel sur l'environnement et les ressources naturelles et notamment la dégradation des ressources en eau face à l'augmentation des besoins. *"C'est en considérant tous ces facteurs que les professionnels maliens évoluant dans le domaine des barrages ont décidé de la création d'une association qui s'occupe de la gestion des barrages au Mali"* a-t-il déclaré.

Selon toujours l'orateur, le CMB vise la promotion des techniques de barrage, de gestion et de protection de l'environnement au Mali, ainsi que l'émergence d'une expertise nationale, la collecte des résultats des études et des recherches dans la gestion des bassins fluviaux, l'échange d'informations scientifiques et techniques relatives à l'identification et la planification des projets de barrage.

Soulignons que le CMB fait désormais partie du Comité international des barrages. A cet effet, Adama Nombé a souhaité la bienvenue au Comité malien des barrages. Selon lui, le Comité international est composé de 85 pays. Il a décidé d'intégrer l'Asie et l'Afrique. *"Le barrage est une question de développement. Le Mali doit prendre en main son destin pour la gestion saine des barrages"*, a-t-il conclu.

Ahmed Diane Séméga a réitéré la volonté et la disponibilité du gouvernement à œuvrer pour la gestion saine des barrages au Mali. Les travaux ont concerné la mise en place d'un présidium de l'assemblée générale, l'adoption des statuts et du règlement intérieur du CMB, l'élection du Bureau Exécutif du CMB, l'ébauche d'un programme d'activités, des résolutions et des recommandations.

Source: Abdoul Karim KONE, L'Indépendant du 27 juin 2006

Des mécanismes novateurs de financement sont décisifs pour la réalisation de la cible 10 des OMD

Il faut des niveaux croissants de financement novateurs et des systèmes sains de gouvernance pour réaliser la cible 10 de l'Objectif du Millénaire pour le développement des Nations Unies, afin de réduire de moitié d'ici à 2015, la proportion de personnes ne disposant pas d'un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement. Les estimations du déficit se situent entre 6,5 et 75 milliards de dollars US (5,4 et milliards et 61,9 milliards d'euros) par an. .

La plupart des mécanismes de financement sont plus adaptés aux pays à revenu intermédiaire. Un rapport 2005 du Groupe de travail sur le Projet du millénaire des Nations Unies pour l'eau et l'assainissement, a préconisé des subventions ciblées, pour permettre aux pays les plus pauvres de combler le vide. Questions laissées par le rapport Camdessus Le rapport Camdessus (2003) a codifié ce qui était connu des finances pour le secteur de l'eau et a fait des recommandations pour de nouvelles sources de financement. Les conditions préalables sont :

- une meilleure gouvernance du secteur ;
- le recouvrement de coût ;
- un financement national public.

Le rapport Camdessus n'est pas entré dans le détail sur les types d'instruments et n'a pas traité la question fondamentale de la manière dont un pays pauvre peut accéder à suffisamment de capital pour investir dans l'eau et l'assainissement.

En 2004, le Groupe de Travail sur le Financement de l'Initiative de l'UE pour l'Eau (FWG) a publié un rapport final traitant les questions suivantes :

- pourquoi les niveaux de financement actuels ne parviennent pas au secteur de l'eau ?
- quelles sont ces contraintes qui affectent les flux financiers ?
- comment ces contraintes pourraient elles être surmontées ?

“Groupe de travail Gurria” sur le financement de l'eau pour tous Un groupe de travail conduit par Angel Gurria prépare des propositions pour le financement de l'eau à l'occasion du 4ème Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra au Mexique en mars 2006. Elles portent sur :

- le financement de l'eau pour l'agriculture : un sujet de préoccupation majeure, puisque plus de 70% de l'eau douce est utilisée pour l'agriculture ;
- de nouveaux modèles pour le financement des municipalités et de l'action locale pour mettre en évidence des exemples de succès novateurs qui pourraient être étendus ou répliqués.

Mécanismes novateurs de financement Le groupe thématique de l'IRC pour le financement et le recouvrement des coûts a recueilli des données sur de nombreux exemples de financement réussis, pour accroître la couverture en faveur des plus pauvres au niveau national, à travers une combinaison de l'imposition, des charges, de la collecte efficace et des subventions transversales.

Le concept de 'finances innovatrices' dépasse le niveau des partenaires pour inclure les ONG, les banques locales ou les intermédiaires financiers, les organismes gouvernementaux décentralisés et les utilisateurs, de même que les bailleurs de fonds et les Institutions Internationales de Finance (IFI). Les finances innovatrices peuvent améliorer l'efficacité opérationnelle d'une société de distribution, les compétences de prospection des prestataires de service, subventionner les frais de raccordement en faveur des pauvres et soutenir la pérennité à plus long terme. Les nouveaux mécanismes comprennent la micro finance, les garanties, les finances mises en commun et d'autres capitaux propres et les instruments de la dette au niveau du district et de la municipalité. L'innovation consiste également à aller au delà du niveau communautaire, pour envisager la couverture à plus grande échelle.

La micro finance Les institutions de micro finance (IMF) offrent des services financiers aux petites entreprises (sociales ou autres) qui ne peuvent pas utiliser les banques traditionnelles. La micro finance est de plus en plus offerte par les institutions (surtout des banques) à la recherche de nouveaux clients parmi les entreprises à faible revenu. Cela stimule la concurrence, en réalisant des innovations, en particulier en Asie. Les innovations comprennent des alliances stratégiques avec les ONG et sociétés qui offrent des services complémentaires tels que les capacités de développement des affaires, de préparation de projet, l'éducation, etc. Les ONG fournissent des prêts innovateurs, pour soutenir les raccordements gérés en réseau en faveur des pauvres ou servent de partenaires dans les régimes d'aide ou pour que les banques augmentent la part de leur intervention dans la micro finance dans le secteur de l'eau. La question sur la manière dont les IMF en Afrique subsaharienne peuvent réussir comme ceux de l'Asie reste non résolue.

Garanties Un nombre croissant de bailleurs de fonds garantit des prêts

faits aux sociétés locales de distribution, aux petites entreprises du secteur privé ou aux IMF. Les garanties atténuent les risques. Elles améliorent le crédit d'un emprunteur, public ou privé, diminuent le coût des capitaux d'emprunt et augmentent l'attraction des banques commerciales vers l'investissement dans l'eau et l'assainissement.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable est une forme de finances mises en commun qui implique des charges au niveau du remboursement, à un portefeuille de projets d'infrastructures urbains ou semi urbains gérés en réseau, plutôt qu'à un seul projet. Ceci a pour conséquence un profil de crédit plus fort pour les municipalités, un accès plus facile aux prêts ou aux garanties, des taux d'intérêt et des coûts de transaction plus bas.

Aucune panacée Les mécanismes innovateurs de financement ne sont plus une panacée pour l'aide au développement, pas plus que ne l'étaient les mécanismes traditionnels de financement qui ont contribué à accroître le volume de la dette, sans une réduction substantielle de la pauvreté. Il a fallu rembourser les prêts, habituellement avec intérêt à travers le système fiscal ou les droits d'utilisateur. Sans système de collecte efficace, leur efficacité est compromise. D'ailleurs, les finances innovatrices ne transformeront pas un projet mal conçu en un bon ou une société de distribution mal gérée en une bien gérée. A cet égard, les actions non financières sont beaucoup plus décisives. Le statut illégal des ménages périurbains est une barrière importante à l'obtention de crédit pour améliorer les services, tandis que des coûts élevés de raccordement demeurent une barrière à l'extension de la couverture en faveur des pauvres en milieu urbain.

Une récente enquête de l'Initiative de l'Union Européenne pour l'Eau a établi que dans plusieurs pays, notamment le Mozambique, le Kenya, l'Ouganda, le Ghana et le Sénégal, seulement quelques privilégiés, en dehors de la communauté internationale de développement étaient au courant des options et des programmes innovateurs de financement. Il y a à ce niveau, un déficit d'information à combler.

1. Well Briefing note 9, 2004 : En coûtera-t-il à la terre ? Une vue d'ensemble des estimations de coûts vers la réalisation des cibles de l'eau et de l'assainissement dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement. [www.lboro.ac.uk/well/resources/Publications/Briefing%20Notes/WELL%20Briefing%20Note%209%20-%20will%20it%20cost.pdf]

2.
[www.unmillenniumproject.org/documents/WaterComplete-lowres.pdf]

3.
[www.worldwatercouncil.org/fileadmin/wwc/Library/Publications_and_reports/CamdessusSummary.pdf]

4.
[www.euwi.net/file_upload/Flo_tmpphpSuDj2z.pdf]
5.
[www.worldwatercouncil.org/index.php?id=1018]

6. Vous trouverez des articles détaillés de cas dans Waterlines, vol. 24, N°2 d'octobre 2005, coordonné par Catarina Fonseca (voir la section des nouvelles de l'IRC).

Source : Sources Nouvelles, Edition Spéciale du 17 février 2006.

Agenda

◆ **Building Financial Systems for the Poor: How Donors Can Make a Difference**
http://cgap.org/direct/docs/MaliDonorCourseBrochure_2006_fr.pdf Bamako, Mali, Oct 30 -Nov 2, 2006.

Training course by CGAP and UNCDF
The training is specifically designed for development professionals, policy makers, and staff who work for international NGOs and investors who would benefit from a deeper understanding of microfinance. The course targets development and government specialists who focus on areas such as pro-poor policies, poverty reduction, economic development, private sector and business development, livelihoods, employment promotion, and gender. It is equally useful for specialists in crisis prevention and recovery, environment, and health who seek a better understanding of how financial services are related to their spheres of work. The training will be held in French.
Info: Natasa Goronja, ngoronja@worldbank.org, Gretel Guzma, gguzman@worldbank.org

◆ **10th Africa Forum on Rural Development: Programme-based Approaches in Productive Sectors**
<http://www.africaforum.info> Swakopmund, South

Africa, Oct 30 - Nov 3, 2006.

The forum looks at the particular challenges of the PBA concept when applied to a sector where most of the necessary investment and initiative comes not from public but from private sources. Hosts of this 10th Anniversary Forum are the Ministry of Agriculture, Water and Forestry and the Ministry of Lands and Resettlement of Namibia. Overall coordination is by GTZ. Registration: Witta Kroll, registration@africaforum.info

◆ Conférences et événements

WATMED, 3ème Conférence Internationale sur les ressources en eau dans le bassin méditerranéen.

1 - 3 nov 2006
Organised by: Université Libanaise avec la collaboration du Comité Libanais pour l'Environnement et le Développement Durable

La conférence internationale WATMED vise à :

- réexaminer et comparer l'état des ressources en eau dans le bassin méditerranéen,
- réconcilier la rareté, la qualité et la pérennité de ressources,
- établir des relations entre les changements climatiques, la sécheresse et la désertification ;
- réexaminer les méthodes utilisées pour l'évaluation et le suivi de la «santé» des écosystèmes aquatiques méditerranéens ;
- formuler des stratégies et identifier des approches éco technologiques pour la restauration et la gestion des écosystèmes aquatiques ;
- identifier des secteurs de coopération dans les sciences de l'eau entre les pays méditerranéens.

Consultez le site de la conférence [www.watmed.com] pour en savoir plus.

◆ **L'IRC a coordonné la parution du numéro spécial de Waterlines sur le financement du secteur de l'eau**

Le financement du secteur de l'eau est le thème d'un numéro spécial de Waterlines. Catarina Fonseca, spécialiste en finances et en recouvrement de coûts de l'IRC a coordonné huit aspects de cette question complexe.

Quels que soient les résultats de la discussion faisant rage au sujet de la privatisation et du financement, il est évident que le secteur de l'eau dans beaucoup de pays doit devenir plus efficace et à même de mieux couvrir ses coûts à travers les prix. Cette remarque a été faite dans un certain nombre d'articles, notamment celui portant sur la Bolivie par Alfonso García Salaués. Les articles démontrent également que si les charges de l'eau sont conçues habilement, alors celles-ci deviennent plus faciles à payer par les pauvres.

L'article de Richard Franceys, 'Facturation pour entrer dans le magasin d'eau', traite des graves limitations que les frais de raccordement imposent aux pauvres en milieu urbain et périurbain et se base sur une recherche récente appuyée par le DFID dans quatre pays.

'Le financement des raccordements de ménage en Côte d'Ivoire' par Evariste Kouassi-Komlan et Théophile Gnagne, décrit un programme élaboré par une ONG nationale, et à travers lequel l'ONG paye les coûts de raccordement, puis les utilisateurs remboursent à l'ONG avec le temps.

- Financement du secteur de l'eau Auteurs : Catarina Fonseca, Meine Pieter van Dijk, Rachel Cardone. pp. 2-4(3) Le Volume 24 de Waterlines, numéro 2, octobre 2005, publié par ITDG Publishing, traite de :
- Facturation pour entrer dans le magasin d'eau ? pp. 5-7(3) Auteur : Richard Franceys
- Mécanismes informels de l'épargne pour maintenir un système d'eau en milieu rural du Ghana pp. 8-9(2) Auteur : Maxwell Agbenorhevi
- Financement de l'eau et de l'assainissement en Inde – liens, Chambres de commerce et réformes pp. 11-13(3) Auteur : Meine Pieter van Dijk
- Partenariats Public/ Privé et les pauvres dans les projets d'approvisionnement en eau pp. 15-19(5) Auteur : Sohail M. Khan
- Financement de l'Approvisionnement en eau et de l'Assainissement de base en Bolivie pp. 20-21(2) Auteur : Alfonso García Salaués

Ce numéro de Waterlines comporte également des sources d'informations supplémentaires à ce sujet :

- Webwatch Auteur : Julie Fisher p. 4(1)
- Guide de ressources Auteur : Catarina Fonseca p. 14(1)

- Partenariats Public/ Privé et les pauvres dans les projets d'approvisionnement en eau

(Fiche documentaire WELL) Auteurs : M.Sohail et Andrew Cotto, Pp 17-19

Waterlines est un trimestriel. Il est accessible en ligne par l'intermédiaire de Ingenta Select au coût de 22.00 livres (35 dollars US/28,9 euros) pour les individus, 35 livres (56 dollars US/28,9 euros) pour les institutions au [\[http://select.ingentaconnect.com/titles/02628104.htm\]](http://select.ingentaconnect.com/titles/02628104.htm).

Pour souscrire à la version imprimée : En ligne au : [\[www.developmentbookshop.com/SearchResult.aspx?CategoryID=628\]](http://www.developmentbookshop.com/SearchResult.aspx?CategoryID=628) Par courrier : ajouter 14 dollars US (11.5 euros) pour la poste aérienne. Les abonnements sont disponibles. The Subscriptions Manager, ITDG Publishing, Journals, c/o Portland Press, Commerce way, Whitehall Industrial Estate, Colchester, Essex, CO2 8HP, UK.

◆ 5^e Forum RWSN 2006, "Amplifier l'entrepreneuriat local en matière d'Approvisionnement en Eau en Milieu Rural pour atteindre les OMD", 27-30 novembre 2006, Hôtel La Palm Royal, Accra, Ghana.

Organisé par le Rural Water Supply Network (RWSN), ce forum aura pour but de :

- assurer une bonne compréhension des concepts, opportunités et défis du passage à l'échelle de l'entrepreneuriat local pour l'atteinte des OMD ;
- fournir une plate-forme de dialogue élargie concernant l'auto approvisionnement, les forages à faible coût et la durabilité de l'approvisionnement en eau en milieu rural
- inviter les parties prenantes ayant l'expérience des solutions locales de passage à l'échelle, à exposer leurs expériences et leurs idées à la discussion.

Voir le site web : www.rwsn.ch ou Skat Foundation sous le courriel : erich.baumann@skat.ch

Source : Sources Nouvelles, Edition Spéciale, 2^e trimestre 2006.

La Toile
B.P. 9014 Bamako (MALI)
Directeur de Publication :
Modibo Keita
Coordination
Mme Diawara Ariane Marie Sangaré
Rédaction :
Hallassy Sidibé
Kô Samaké
Lamine Tounkara